



Brevet de Technicien Supérieur Agricole

PRODUCTION

ANIMALE

BTSA PA - Niveau 5

Diplôme du Ministère de l'Agriculture (examen en CCF)

66 % de réussite

SE FORMER EN APPRENTISSAGE

Conditions d'entrée

Avoir entre 16 * et 29 ans révolus
Avoir obtenu un diplôme de niveau I (CAP, BEP) ou supérieur ou un an d'activité dans le domaine agricole ou 3 ans non agricole.
* 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème
Avoir obtenu un diplôme de niveau 4 (BP, baccalauréat) ou à l'issue d'une année de terminale
Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité

Accès à la formation

L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, au plus tôt trois mois avant le début de la formation

Poursuite d'études

Formation de niveau 6 en licence professionnelle, école d'ingénieur ou autre établissement ou vers vers un Certificat de Spécialisation

Métiers et activités visés

Technicien.ne agricole dans une coopérative, un groupement de producteurs, une organisation professionnelle ...
Chef d'entreprise agricole: s'installer, reprendre ou s'associer
Environnement de travail: en extérieur et/ou administratif selon les responsabilités

Objectifs de la formation

Obtenir un niveau 5 et être capable de :

- Acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier de technicien dans ce secteur d'activité sachant que le niveau de compétence technique permettra de s'adapter et de maîtriser les différents éléments intervenant dans les processus de production et de décision en élevage.

-Développer des compétences professionnelles qui reposent sur de solides connaissances scientifiques et techniques : zootechnie générale et comparée, conduite de productions, agronomie et productions fourragères, économie et gestion, droit et réglementation, pour la maîtrise technico-économique des productions, de qualité des produits et des relations à l'environnement.

Organisation de la formation

Durée de la formation: 1350h en 2 ans

Modalités d'alternance: 2 années en alternance : 39 semaines de cours au CFA + 55 semaines en entreprise + 10 semaines de congés payés.

Modalités pédagogiques: modules théoriques, techniques et pratiques

Individualisation du parcours

Possibilité, en tenant compte des acquis académiques et des résultats aux tests de positionnement

Contenu de la formation

Modules de formation

Sécurité / SST
Zootechne
Expression - communication
Retour d'expérience
mathématiques
Economie
Informatique
LV
Accompagnement au projet personnel et professionnel
EPS
Biologie
Activités pluridisciplinaires tronc commun
Accompagnement au rapport
Module d'Initiative Locale: transformation des produits fermiers
Fonctionnement de l'exploitation
Conduite ovine / bovin lait / porc / production fourragères

Modalités d'évaluation

L'examen comporte 25 épreuves organisées en cours de formation (CCF) et 3 épreuves ponctuelles terminales. Ces épreuves permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de certification. La moyenne exigée au total pour l'obtention du diplôme est de 10/20 dont 09/20 aux épreuves terminales.

Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche
Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat)
Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (cf: grille des salaires)

*taux de l'année n-1

Nous contacter

Centre de Formation d'Apprentis
Agricole Piémont-Pyrénées
16, rue Olivier de Serres
31800 Saint-Gaudens

Référent administratif:
Annick Sengès
Tél : 05.61.94.55.09 cfa.st-gaudens@educagri.fr
Référent pédagogique : Clémence Sutra